



LE NEZ
EN L'AIR
Visites guidées

QUIZ

PUTEAUX

Femmes célèbres et anonymes : 17 octobre - 10h à 13h

- **1** En quelle année les Françaises ont-elles voté pour la première fois ?
- En 1944, pour élire le Comité local de Libération
 - En 1945, pour élire le Conseil municipal
 - En 1946, pour élire le Président de la République

- **2** Comment s'appelle la première femme adjointe au Maire de Puteaux ?

.....

.....

.....

.....

- **3** Arletty est née...
- ... à Puteaux
 - ... à Courbevoie
 - ... à Paris

- **4** En quelle année la catastrophe du Mont-Valérien qui a tué plusieurs ouvrières a-t-elle eu lieu ?
- En 1842
 - En 1862
 - En 1882

■ **5** Les ouvrières De Dion-Bouton se mettent en grève en 1916. Que leur répond la direction ?

- « La maison de Dion a pour principe de ne jamais céder dans une grève. Elle n'a jamais cédé aux hommes, elle cédera bien moins encore aux femmes. »
- « La maison de Dion a pour principe de ne jamais céder aux syndicats. Elle restera inflexible face à la pression du bolchevisme. »
- « La maison de Dion a pour principe de ne jamais céder aux traîtres à la patrie. Elle fera tout pour servir la nation jusqu'au bout. »

■ **6** Depuis quand les Putéoliennes peuvent-elles aller à l'école communale ?

- Depuis la Révolution française et la création de l'école communale à Puteaux
- Depuis l'ouverture de l'école des filles rue Eugène Eichenberger en 1852
- Depuis les lois Ferry de 1881 et 1882

■ **7** Depuis quand les programmes scolaires sont-ils identiques pour les filles et les garçons ?

■ **8** En quelle année les femmes participent-elles pour la première fois aux Jeux Olympiques ?

- En 1896 à Athènes
- En 1900 à Paris
- En 1912 à Stockholm

■ **9** Parmi ces femmes, lesquelles ont résidé au château de Puteaux ?

- La duchesse de Guiche
- La duchesse d'Aquitaine
- La duchesse de Bretagne
- Marie-Antoinette
- La marquise de Pompadour
- La comtesse du Barry

■ **10** Citez trois cheffes d'entreprise putéoliennes ayant travaillé dans la parfumerie ou la cosmétique.

.....

.....

.....

.....

.....

